

EXTRAIT DU PV DE LA REUNION DU CM
du 8 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit du mois d'avril à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRIENNE.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : M. COUCHOUX Pascal, M. TOUZELET Romain, Mme COULON Arielle, M. COUCHOUX Eric, M. FATET Alain, M. CHARBOUILLOT Jean -Paul, Mme BAUTISTA Fanny, Mme RUE Nadia, Mme BRETIN Francine, M. FONTAINE Vincent et Mme COURTOIS Nathalie.

Absent excusé : Néant

Ordre du jour :

Création d'un poste d'adjoint administratif

Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026

Création d'un poste d'adjoint administratif (N° DE_2026_17)

Exposé :

Depuis le 15 octobre 2019, la commune de Baudrières met à la disposition de la commune de Brienne, Madame Hélène BESSON, adjoint administratif, six heures par semaine.

A partir du 1^{er} juin 2026, la commune de Baudrières a décidé de mettre fin à la convention, suite à la démission de l'un de leur agent et à la réorganisation de leurs services qu'il en suit.

Pour remplacer Hélène BESSON,

Et compte-tenu de l'augmentation de la masse de travail administratif,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal,

la création d'un poste d'adjoint administratif d'une durée hebdomadaire de 17h30mn à partir du 26 mai 2026.

Délibération :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide la création d'un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet pour la fonction de « Aide au secrétariat de mairie » à partir du 26 mai 2026.

- Fixe la durée hebdomadaire du poste à 17h30mn

- Dit que la rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint administratif.

- Dit que cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée d'une durée d'un an. Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

- Les crédits correspondants seront inscrits au budget

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 9 avril 2026

Questions diverses :

- Restauration du monument aux morts en collaboration avec les anciens combattants

- Achat d'un taille-haie : Etude des devis proposés

- Commission Communale des Impôts Directs : Etude de la liste à établir

- Lecture du courrier de Fabien GENET

Séance levée à 19h00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pascal COUCHOUX

